

# Discours d'ouverture

Autor(en): **Daucourt, A.**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **15 (1908)**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# DISCOURS D'OUVERTURE

prononcé par

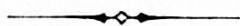
M. DAUCOURT

à la

47<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la

Société jurassienne d'émulation



*Messieurs et chers collègues,*

C'est aujourd'hui pour la septième fois que la ville de Delémont a l'honneur de recevoir la Société jurassienne d'Émulation. Elle la vit arriver pour la première fois en 1849, la sixième fois en 1889. Il y a 19 ans, le président de la section de Delémont, souhaitant la bienvenue à ses collègues et amis, leur annonçait que la section de Delémont avait repris des forces et décidé de continuer son œuvre bienfaisante et idéale. L'Émulation, ajoutait-il, est reconstituée à Delémont; elle nous rappellera qu'elle nous offre dans le vaste domaine scientifique et littéraire qui est la base de son existence, des jouissances intellectuelles qui ne doivent pas nous laisser indifférents. C'est pourquoi, continuait-il, notre société mérite d'être vaillamment soutenue par tous ceux qui ont à cœur le progrès par l'instruction; cela d'autant plus que nous y travaillons toujours sur un terrain neutre, que nous tenons à distance les causes de dissensions et que nous ne poursuivons d'autre tâche que la culture des intelligences et le développement en nous

et autour de nous, des aspirations au bien, au beau qui contribuent à reporter nos pensées au-dessus du courant ordinaire des choses.

Ainsi s'exprimait M. Frey et il ajoutait que si les travaux des sociétaires doivent former l'élément vivifiant de la société, une propagande continuelle était nécessaire pour la recruter et la conserver.

La section de Delémont était sortie d'un long assoupissement et l'on pouvait croire qu'elle allait se livrer à une activité féconde. Hélas! elle ne s'était ranimée que pour s'engourdir de nouveau et retomber dans un état léthargique voisin de la mort.

La mort a commencé par faire dans ses rangs des vides regrettables; elle lui a enlevé quelques-uns de ses membres les plus actifs. D'autres sociétaires ont quitté Delémont pour aller s'établir ailleurs. Tombés dans l'isolement, ceux qui restaient se sont abandonnés à l'indifférence et à l'inertie. Hélas! absorbés, comme nous le sommes par les préoccupations et les soucis de la vie journalière, égarés dans le dédale des affaires matérielles, lancés parfois aussi dans les luttes stériles de la politique, nous ne trouvons plus le temps nécessaire pour nous livrer à la culture des lettres et des sciences.

Il faut ajouter à cela que la Société d'Emulation n'ayant plus eu d'assemblée générale pendant dix ans ne pouvait guère infuser à la section de Delémont une vie qui lui faisait défaut à elle-même.

Cependant le réveil s'est fait; lentement, il est vrai, mais il s'est fait et l'année dernière, l'assemblée générale, à St-Ursanne, a cru devoir décider qu'en 1908, la Société se réunirait à Delémont et j'ai pu déclarer que notre section accueillerait avec joie ses collègues et amis.

Dans ce but un comité d'initiative a invité les anciens sociétaires à se réunir à l'hôtel de ville, le 10 janvier dernier. L'appel a été entendu, un comité provisoire a été chargé des travaux préliminaires au rétablissement de la section.

Ce comité s'est mis à l'œuvre. Il a recruté de nouveaux membres qu'il a convoqués, ainsi que les anciens, à une conférence publique, que je devais faire le 15 mars et dans

laquelle je devais parler du but et des œuvres de la Société d'Emulation. Presque tous les anciens membres, ainsi qu'un public nombreux ont répondu à notre appel. Dans mon exposé, j'ai cherché à montrer le rôle important que pendant les 61 années de son existence, notre Société a joué dans notre vie jurassienne. Ma tâche, je dois le dire, m'a été agréablement facilitée par la présence de M. Kohler, président central et de M. Gigon, délégués spécialement par la section de Porrentruy. M. Kohler nous a apporté le salut des diverses sections de la Société et tout en particulier de celle de Porrentruy, puis il a formulé des vœux chaleureux pour la prospérité de notre section qui venait de se reconstituer. Un comité définitif a été nommé et 72 membres se sont déclarés par leurs signatures membres de la Société.

J'espère que notre section reconstituée attestera sa vitalité par des travaux scientifiques qui, tout en nous instruisant, feront l'agrément de nos réunions. Nous pourrions donner des conférences publiques dans cette enceinte que la Municipalité met gracieusement à notre disposition.

Nous pourrions également vous proposer une œuvre non moins utile: la conservation de nos monuments historiques. Un des membres les plus distingués de notre Société, M. Gobat, alors qu'il était directeur de l'instruction publique, a présenté au Grand Conseil, un projet de loi sur la conservation des objets d'art antique et des monuments historiques. Cette loi votée par le Grand Conseil, a reçu la sanction du vote populaire. Elle a mis fin au vandalisme qui, dans notre pays, comme ailleurs du reste, a anéanti une foule d'objets qui pourront et devront faire l'ornement de nos musées. Au lieu de détruire ou d'aliéner ce que nous devons à nos ancêtres, on conserve respectueusement tout ce qui a quelque valeur et l'on restaure tout ce qui mérite d'être réparé. C'est ainsi que l'antique collégiale de Saint-Ursanne, qui est l'un des plus beaux spécimens de l'architecture byzantine que la Suisse romande possède, a été débarrassée de l'abominable badigeonnage qui souillait sa voûte et ses murs et a repris son antique parure grâce aux soins d'architectes intelligents nourris des saines notions de l'art. A Delémont, on s'efforce de conserver à notre cité

tout ce qui peut intéresser les amis de l'art. Le Vorbourg avec les restaurations qui y ont été faites et les voies d'accès embellies, offre aux amateurs d'histoire comme aux admirateurs de la belle nature des sujets d'études et de méditation constamment renouvelés. La Porte au Loup, ce reste vénérable de l'enceinte qui mettait jadis Delémont à l'abri d'un coup de main, a été sauvée d'une destruction malheureuse à laquelle on avait voulu la vouer. Nos fontaines monumentales, le château de nos anciens princes et d'autres vieilles constructions seront à leur tour l'objet de la sollicitude de nos sociétaires.

Enfin les archives, qui recèlent encore une si grande quantité de documents intéressants, ont été tirées de la poussière dans laquelle elles avaient été ensevelies. Classées, elles offrent maintenant des matériaux précieux à l'historien désireux de les utiliser.

Messieurs et chers collègues! peut-être aurais-je dû réserver à la section de Delémont les détails dans lesquels je me suis permis d'entrer, mais je me suis dit qu'il vous serait agréable d'apprendre que notre section renouvelée, rajeunie, augmentée, est prête à se mettre résolument au travail, à tendre vers l'idéal qui est celui de notre Société. Oui, tous, sans distinction d'opinions politiques ou de religion, nous voulons nous donner cordialement la main et unir nos efforts pour cultiver le champ qui forme l'héritage de la Société d'Emulation et contribuer ainsi, dans la mesure de nos forces, au bonheur de notre chère petite patrie jurassienne.

Au nom de la section de Delémont, au nom des autorités de notre ville et de toute la population, je vous souhaite la bienvenue, à vous, hôtes étrangers qui, par votre présence, honorez notre assemblée, je la souhaite à vous tous chers collègues et je déclare ouverte la 41<sup>e</sup> séance générale de la Société jurassienne d'Emulation.

Abbé A. DAUCOURT,

*Président de la Section de Delémont.*

15 octobre 1908.